

Fiche de Pré-conventions de stage SdAH 2024-25

ELEVE:

NOM : _____ PRENOM : _____

CLASSE : _____ Année Scolaire : 2024-2025

ENTREPRISE D'ACCUEIL :

NOM : _____ Maître de Stage (si différent) _____

Adresse : _____

Téléphone _____

Représentée par : _____

En qualité de : _____

Statut Juridique : _____ Date de Création : _____
(Entreprise individuelle, SCEA, EARL, ...)

Surface Agricole Utile : _____ Hectares

Ateliers de production présents (centre hippique, élevage, cultures, bovins lait, ...) :

Pour ces périodes, il est convenu entre le stagiaire ou ses représentants légaux et le représentant de la structure d'accueil les conditions suivantes :

1) La première période de stage de 2 semaines consécutives entre le 17 février et le 7 mars 2025 aura lieu : (la 3^{ème} semaine sera une semaine de vacances pour l'élève même avant les congés officiels

- Du 17 Février au 28 Février 2025
- Du 24 Février au 07 Mars 2025

2) Le stagiaire bénéficiera de ⁽¹⁾ :

Elément :	Choix ⁽¹⁾
Restauration le midi	
Hébergement sans restauration	
Hébergement avec restauration	

⁽¹⁾ Cocher la bonne ligne

3) La période de printemps d'une semaine entre le 21 Avril et le 02 Mai 2025 aura lieu :

Du 21 Avril au 25 Avril 2025

Du 28 Avril au 02 Mai 2025

Le stagiaire bénéficiera de ⁽¹⁾ :

Elément :	Choix ⁽¹⁾
Restauration le midi	
Hébergement sans restauration	
Hébergement avec restauration	

4) La période d'été de 3 semaines consécutives peut être placée entre le 23 Juin et le 30 Aout 2025, à la convenance du stagiaire, de la famille et du maître de stage :

1 ^{er} jour de stage:	
Dernier jour de stage	

Pendant cette période le stagiaire bénéficiera de :

Elément :	Choix ⁽¹⁾
Restauration le midi	
Hébergement sans restauration	
Hébergement avec restauration	

Signature du Maître de Stage

Signature de l'élève ou de son représentant légal

⁽¹⁾ Cocher la bonne ligne